



Société

Trente ans après la Conférence du Caire : des avancées, des reculs, des progrès restant à accomplir

En 1994, au Caire (Égypte), l'Organisation des Nations unies (Onu) a organisé une Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Elle visait, entre autres, à améliorer l'accès à l'éducation, à réduire la mortalité maternelle et infantile, et à stabiliser la croissance de la population mondiale. Elle cherchait également à contribuer à la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs comme des droits humains.

Pour rendre effectifs ces droits, 179 États ont signé un Programme d'action qui appelait à faire des droits des femmes et de leur santé reproductive un sujet central dans les efforts nationaux et internationaux de développement économique et politique. En particulier, le Programme d'action appelait à assurer l'accès à des soins complets de santé reproductive, notamment une planification familiale volontaire, des grossesses sans risque et des services d'accouchement, ainsi qu'à la prévention et au traitement des infections sexuellement transmissibles. Il a aussi reconnu que la santé reproductive et l'émancipation des femmes sont interdépendantes, et qu'elles sont toutes deux nécessaires au progrès social.

Trente ans plus tard, où en sont les droits sexuels et reproductifs dans le monde, s'interroge l'Institut national d'études démographiques ? Où en est-on aujourd'hui en termes de contraception, d'avortement, d'accouchement ou de lutte contre l'infertilité ? *Population & Sociétés* n° 625 de septembre 2024 dresse un bilan mondial des avancées et des inégalités persistantes dans ces domaines, pointant ainsi les progrès restant à accomplir ⁽¹⁾.

Les auteures constatent des avancées indéniables, par exemple concernant le recours à la contraception, la légalisation de l'avortement, le développement de l'aide médicale à la procréation, la lutte contre les infections sexuellement transmissibles ou encore le développement des pratiques d'autosoins et de télémédecine. Cependant, ces avancées ne concernent pas toujours l'ensemble des pays signataires, et pas toujours de façon similaire. Ainsi, en matière d'avortement, si des pays l'ont égalisé, la Pologne « *a basculé dans une interdiction quasi totale* » ; en deux ans, quatorze États américains ont rendu l'avortement illégal dans leur territoire.

Les auteures regrettent également cette contradiction entre une volonté d'autonomisation et d'émancipation des femmes d'une part, une organisation patriarcale et genrée de la société d'autre part. Des pays développent des politiques anti-natalistes (limitation des naissances, stérilisations...) ou, au contraire, pro-natalistes, et on ne peut pas dire que cela renforce la possibilité pour les femmes de planifier librement leurs grossesses.

En outre, les progrès technologiques entraînent de « *potentiels effets délétères* », tels le recours trop systématique aux césariennes ou l'utilisation des échographies pour des avortements sex-



(1) – Valentine Becquet (Ined), Mireille Le Guen (Centre interdisciplinaire de recherche sur les familles et les sexualités, Louvain, Belgique), Céline Miani (Ined, université de Bielefeld, Allemagne), Virginie Rozée (Ined) et Heini Väisänen (Ined), « Trente ans après la Conférence du Caire, où en sont les droits sexuels et reproductifs dans le monde ? » (4 pages).

sélectifs (foetus féminins) dans certains pays. Par ailleurs, les auteures dénoncent des faits de violences obstétricales et gynécologiques : « *Cela inclut des propos et comportements discriminatoires, non respectueux, perçus comme inappropriés ou violents, mais aussi des actes médicaux réalisés sans information et consentement préalable* ». Enfin, les auteures remarquent que le Programme d'action n'abordait pas la question des minorités de genre et sexuelles : le sujet n'était pas consensuel au niveau mondial. Ces minorités sont davantage visibilisées aujourd'hui, mais, selon les auteures, « *il y a encore beaucoup à accomplir pour que les droits sexuels et reproductifs soient pleinement reconnus pour toutes et tous* ».

En 2024, concluent les auteures, « *bien que les progrès soient importants en termes d'accès à la contraception, aux services de santé maternelle, de prise en charge de l'infertilité, de dépistage et de traitement des IST, les droits sexuels et reproductifs sont loin d'être reconnus et exercés partout dans le monde* ».

Et de poursuivre : « *De nombreux individus restent privés de leur droit à une sexualité libre et en bonne santé, et ne parviennent pas à réaliser leur projet parental, en raison de leur genre, de leur orientation ou de leur identité sexuelle, ou de leur situation économique* »...



Gérontologie

7 octobre : date décisive pour Les Girandières

Le quotidien *Le Monde* l'annonce dans son édition du 27 septembre 2024 : le groupe Réside Études Seniors (RES) risque une mise en liquidation judiciaire lors d'une audience du tribunal de commerce de Paris le lundi 7 octobre. Le groupe RES gère 72 établissements en France, hébergeant quelque 5 000 personnes âgées censées être autonomes, sous les enseignes Les Girandières – comme à Saint-Berthevin – et Palazzo.

Pour comprendre ce qui est en train de se passer, nous renvoyons à une excellente synthèse du blog Aladom :

<https://www.aladom.fr/actualites/secteur-service/10474/reside-etudes-seniors-le-spectre-de-la-faillite-plane-sur-la-societe/>

Sur le site Internet de Réside Études, il est possible d'accéder aux jugements d'ouverture de sauvegarde (4 décembre 2023) et de conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire (11 juin 2024) : <https://www.aladom.fr/actualites/secteur-service/10474/reside-etudes-seniors-le-spectre-de-la-faillite-plane-sur-la-societe/>

À vos agendas

Le jeudi 7 novembre, à Laval Journée consacrée à la déficience visuelle

Le jeudi 7 novembre, de 9 h à 16 h 30, à la salle polyvalente, place de Hercé, à Laval, tout un collectif de partenaires organise une « Journée consacrée à la déficience visuelle ». À 10 h 15, table ronde : « La déficience visuelle à tous les âges de la vie », animée par des professionnels de santé et des personnes aveugles ou déficientes visuelles. À 13 h 30, ateliers et stands d'information pour découvrir différentes solutions : activités, loisirs, sorties culturelles adaptées, aides techniques, accompagnement des enfants et adultes déficients visuels, bibliothèque et médiathèque, essai de chien guide et de canne blanche électronique, matériel de basse vision, présentation d'un outil de réalité virtuelle au service du handicap visuel...

Entrée gratuite, sur inscription :
mél. vision.mayenne@gmail.com ; tél. 06 45 87 96 78.

La pensée hebdomadaire

« *Notre avenir n'est pas qu'entre les mains des responsables politiques. Il dépend largement de chacun d'entre nous et des relations que nous tissons, des liens de solidarité que nous nouons. Tout ne relève pas de l'État et de ceux qui le dirigent. La chair et l'esprit du pays, c'est nous tous. Par conséquent, une bonne part du travail à faire pour redonner corps à notre société nous appartient.* »

Jean-François Bouthors, journaliste
et éditeur, « Retrouver la chair du peuple »
(point de vue), *Ouest-France*
du 10 juillet 2024.